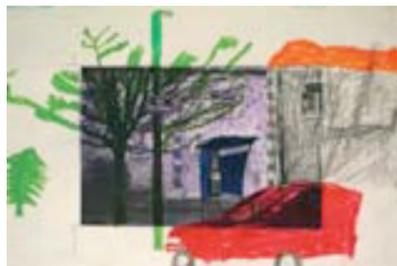


Au Jardin du savoir

La mémoire des Chaillots retrouvée

Après son « Passeport culturel », l'association *Au Jardin du savoir* continue d'inciter les habitants des Chaillots à aller à la rencontre du patrimoine de la ville de Sens. Sans oublier ses quartiers.



« J'ai rêvé d'une ville si belle comme un arc-en-ciel et pleine d'amour », écrit Pierre-Marie réalisée par les élèves de CE2 de l'école Aristide Briand de Sens. Si le travail de recherche mené par l'association *Au Jardin du savoir* sur la mémoire du quartier des Chaillots n'a pas mis à jour la présence ancienne de terrains de foot ou de piscines rêvés par les enfants, il a montré qu'au XIV^e siècle, bien avant la construction des HLM (habitations à loyer modéré), s'y trouvait une pépinière exploitée par des chanoines, qu'au XVIII^e on y cultivait des vignes et jusqu'à la moitié du XX^e siècle des pommes de terre... « Les Chaillots d'hier, d'aujourd'hui et de demain » a nécessité trois années de recherche et rencontré un succès au-delà de toute espérance. À l'origine, Mohammed Chemlal, le directeur, souhaitait lutter contre « les étiquettes que l'on peut coller sur les HLM et sur ses habitants : mettre la

richesse des Chaillots en valeur permettait d'en faire évoluer l'image ; pour cela il était important de montrer que ce quartier a lui aussi une histoire ». En collaboration avec les Archives communales et départementales, avec la Société archéologique de Sens, les musées et bibliothèques... et toutes les personnes qui ont apporté photos et documents et fait part de leurs récits de vie, l'association a, pierre après pierre, reconstruit l'édifice historique et humain de ce quartier qui compte un millier d'habitants.

Intergénérationnel et interculturel

Les générations se sont rapprochées, les cultures mêlées à l'occasion de différentes rencontres. Des débats d'abord. L'historien Étienne Dodet est ainsi venu raconter trois siècles d'histoire de Sens. « Nous avions invité 45 personnes et nous nous sommes retrouvés à plus de 120 ! » L'occasion de rappeler que du quartier

sont issus un maire, des avocats, des médecins, des élus du conseil municipal actuel. « C'est important pour les enfants de savoir que même s'ils habitent un quartier populaire, ils ont les mêmes chances de réussite que les autres. » À l'occasion du festival Sens Planète, un sociologue parisien a détaillé le parcours migratoire des habitants du quartier, « une façon de lutter contre les discriminations car lorsque l'on connaît l'autre on a moins peur de lui ».

Ont suivi une exposition avec documents, photographies et illustrations et, sorte d'apothéose, une journée complète le 17 juillet dernier. Après un match de foot et un méchoui géant, près de 500 personnes ont assisté à la projection du film relatant toutes les étapes du projet. Désireuse de poursuivre son « combat autour du patrimoine et de la citoyenneté », l'association *Au Jardin du savoir* lance « Questions pour un Sénonais ». Une sorte de « Questions pour un champion » basée sur la connaissance de la vie économique et culturelle de la ville de Sens.

Au Jardin du savoir: 20 ans en 2007

► L'association *Au Jardin du savoir* propose de l'aide aux devoirs aux enfants, du CP à la terminale, et des ateliers pour les adultes (aide à la recherche d'emploi, remise à niveau en français, initiation à l'informatique...). Elle compte aussi un groupe de parole de femmes et une bibliothèque.

14, rue Fenel, 89100 Sens. Tél.: 03 86 65 79 14
Sur Internet: www.aujardindusavoir.com



> L'ENTRETIEN BRUNO GERWIER,
CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE SENS NORD-EST

« ACCOMPAGNER LES ÉLUS LOCAUX »

Quelle est la typologie du canton Sens Nord-Est ?

C'est un canton « rural », à savoir à la fois ville et campagne. Il comprend un tiers de la ville de Sens (des quartiers populaires comme Les Chaillots mais aussi le centre-ville), Saint-Clément qui est limitrophe, Soucy, plus les deux communes rurales que sont Saligny et Fontaine-la-Gaillarde.

Sens et Saint-Clément font partie de la communauté de communes du Sénonais, mais pas Saligny, Soucy et Fontaine-la-Gaillarde. Les populations sont très diverses et par voie de conséquence leurs besoins également.

De quoi est constituée l'économie locale ?

Le bassin d'emploi recouvre bien sûr Sens,

voire Paris puisque nous ne sommes qu'à 55 minutes de la gare de Lyon. Mais le canton compte aussi des commerces de proximité en centre-ville, de grosses entreprises à Saint-Clément (Valéo), la fromagerie Lincet à Saligny, des entreprises à Soucy (fonderie de l'Yonne...). Les communes plus éloignées de Sens sont davantage résidentielles.

Quelle est votre conception du rôle de conseiller général ?

À l'échelle de l'Yonne, nous devons tenter de peser sur la définition de la politique du département. Au niveau local, il nous revient d'accompagner les élus locaux dans leurs projets de développement, de proposer, d'initier des projets s'ils rencontrent

l'adhésion des maires. Nous sommes aussi au service des associations et des habitants, étant donné le champ de compétence très vaste du Conseil Général en matière d'aide aux personnes.

Quel est le premier dossier sur lequel vous avez travaillé ?

Pour des raisons à la fois pratiques et économiques, le premier dossier auquel je me suis attaqué lorsque j'ai été élu en 2004 a été d'étudier la possibilité d'intégrer Fontaine-la-Gaillarde, Soucy et Saligny dans le plan initié par Gaz de France sur le département. Aujourd'hui, la mise en gaz de Soucy est effectuée, Saligny sera totalement couvert le 8 novembre, et Fontaine-la-Gaillarde sera dotée du gaz de ville en deux temps: les 15 octobre et 7 décembre prochains.

> EN BREF

Fontaine-la-Gaillarde

La municipalité de Fontaine-la-Gaillarde a acquis la propriété Grelin afin d'y réaliser des logements (opération Cœur de village) ; un projet auquel le Conseil Général a participé à hauteur de 100 000 euros. Le Département a aussi financé un préfabriqué permettant à l'école primaire d'ouvrir une classe supplémentaire.

Saligny

Le Conseil Général a versé 27 159 euros et 27 450 euros pour les deux premières tranches de réhabilitation des locaux adjacents à l'école maternelle. Un contrat de canton a permis la sécurisation des entrées et sorties de l'école.



Soucy

La 4^e tranche de réhabilitation de l'école primaire a été effectuée et un gros projet d'assainissement pluvial est en cours.

Rénovation des collèges

Les collèges Montpezat et Mallarmé (Sens) font l'objet d'importantes rénovations prises en charge intégralement par le Département. Après

une 1^{re} tranche de travaux achevée (8 millions d'euros) à Montpezat, une 2^e tranche est à l'étude (4 millions d'euros). A Mallarmé 1,9 millions d'euros ont été affectés à la réfection des toitures, la rénovation devant quant à elle débiter lorsque la 2^e tranche de Montpezat sera terminée.



Petite enfance

Une réflexion est à l'étude autour de l'accueil de la petite enfance dans le canton. Actuellement une seule crèche-halte-garderie existe, à Saint-Clément, et elle manque de places.